



Adapter les déplacements

Construisons ensemble une ville durable

Bien desservie par différents modes de transport : voiture, train, avion, la Ville de Pontarlier doit cependant améliorer, à travers son PLU, sa desserte intra urbaine et faire une place plus importante aux modes doux et conforter les liaisons extra-urbaines existantes (LGV, RN 57, aéroport).



Conforter et renforcer l'accessibilité de la commune

Comment valoriser l'accessibilité de Pontarlier ?

Un projet d'aménagement autour de la gare permettra de créer un véritable pôle multimodal, mettant en relation la voie ferrée (et notamment la LGV) avec les transports en commun routiers et la RN 57. La liaison avec le centre-ville sera également valorisée (aménagement des espaces publics, jalonnement...).
Le PADD est l'occasion de confirmer le caractère majeur de la RN 57 la desserte de Pontarlier et d'affirmer la nécessité de son prolongement. Sa réalisation offrira à long terme de nouvelles perspectives de développement. L'aéroport permet une desserte occasionnelle de la commune, à des fins économiques ou privées. Il est donc nécessaire de le maintenir.

Comment améliorer la desserte intra-urbaine ?

La commune présente de nombreux éléments de coupure (voie ferrée, Doubs...), qu'elle contribuera à atténuer, notamment par de nouvelles liaisons douces. Les futurs quartiers seront raccordés aux réseaux existants pour garantir des continuités de circulation par tous les modes de déplacements (voitures, bus, vélos...). La zone bleue de stationnement sera étendue au-delà du périmètre du centre-ville tout en maintenant la gratuité du stationnement.

Adapter le réseau viaire aux besoins du territoire

Comment améliorer les espaces de déplacement ?

Il s'agit d'adapter l'aménagement de la voirie et d'accroître l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite selon les normes en vigueur. La requalification de certains axes structurants (projets de déviation de la RN57, requalification de la partie nord de la rue de Besançon, aménagement d'un carrefour au croisement des rues des Lavaux, de Morteau et de Doubs...) ouvrira de nouvelles perspectives d'aménagement.

Valoriser les modes doux

Comment conforter les modes de déplacement doux ?

La ville accompagnera la piétonnisation du centre-ville et de son extension (zones 30, voies piétonnes...), favorisant ainsi la mise en valeur du patrimoine bâti et les déplacements des personnes à mobilité réduite. Le cheminement piéton des rives du Doubs sera aménagé et prolongé afin d'établir une liaison continue entre les différents quartiers desservis. L'aménagement de plusieurs chemins cyclables permettant entre autre de renforcer la liaison entre le centre-ville et les écarts. L'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie piétonnière et cyclable constitue une opportunité essentielle.

AXE 4 : INSCRIRE LES DEPLACEMENTS DANS UNE LOGIQUE D'ATTRACTIVITE

Conforter et renforcer l'accessibilité de la commune :

- Développer, promouvoir le Pôle Multi-Modal et renforcer le lien avec l'hypercentre
- Soutenir la pérennisation de la liaison TGV
- Valoriser les atouts et la proximité de l'aéroport
- S'appuyer sur la portée nationale de la RN 57 et intégrer le contournement Sud.
- Appuyer les projets d'infrastructure à :
 - moyen terme
 - long terme

Adapter le réseau viaire aux besoins du territoire

- Hiérarchiser le réseau viaire :
 - Réseau structurant de la commune
 - Axe structurant national
- Intégrer l'existence de coupures liées aux infrastructures : atténuer leurs empreintes ou gérer un développement différé
- Adapter les transports en commun à l'extension du tissu urbain (Habitat, EHPAD, Ecole...)
- Favoriser les bouclages de voirie et s'appuyer sur les accroches existantes pour définir les zones d'extension
- Améliorer la gestion du stationnement par l'extension de la zone bleue et la création de parking relais

Promouvoir la commune via ses axes de déplacement :

- Valoriser l'effet vitrine de la zone industrielle
- Valoriser les entrées de ville

Valoriser les modes doux :

- Achever la création d'un cheminement en bord du Doubs
- Poursuivre le développement des itinéraires cyclables
- Valoriser les itinéraires cyclables existants
- Faciliter la mise en place de la Trame Verte
- Valoriser la Voie Verte existante
- Accompagner la piétonnisation du centre ville et favoriser le maintien et la création de sentes inter-quartiers

